

COMMUNIQUE DE PRESSE

**1 % Logement : bons résultats pour le 1^{er} bilan annuel
de l'offre de services en réseau
CIL-PASS mobilité et CIL-PASS assistance.**

Depuis octobre 2003, le Mouvement 1% Logement propose 2 services en réseau aux salariés des entreprises privées (10 salariés et plus), complétant la gamme de ses produits pour faciliter l'accompagnement des salariés tout au long de leur parcours résidentiel.

Les 111 CIL et 21 CCI répartis sur l'ensemble du territoire, se sont fortement mobilisés au sein de plates-formes de services pour la promotion et la distribution de ces 2 services d'accompagnement de la mobilité professionnelle - CIL-PASS mobilité - et d'assistance logement des salariés en difficulté - CIL-PASS assistance.

Le premier bilan annuel (octobre 2003/septembre 2004) se traduit par des résultats significatifs (*voir fiche n°1*) :

- **plus de 5 200 dossiers individuels traités pour
2 891 entreprises concernées pour CIL-PASS mobilité,**
- **plus de 4 100 diagnostics préalables de situations individuelles
établis pour CIL-PASS assistance.**

Ces résultats confirment la pertinence de ces nouveaux services qui répondent à des besoins concrets des salariés et des entreprises, et confortent l'action des CIL/CCI auprès de ceux-ci.

CIL-PASS mobilité et CIL-PASS assistance : voir fiche n°2

Contact Presse : Anne du BOUCHER 01 44 85 81 00

site internet : www.uesl.fr

2 services en réseau – 1 % Logement

Bilan annuel – octobre 2003 / septembre 2004

CIL-PASS mobilité

en nombre	T4 2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	total
dossiers individuels	1 328	1 183	1 066	1 664	5 241
entreprises concernées	641	626	755	869	2 891
Montants facturés HT en €	1 833 828	1 655 560	2 229 728	2 261 379	7 980 495

CIL-PASS assistance

en nombre	T4 2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	total
Diagnostics préalables	838	1 098	1 081	1 120	4 137
Engagements réciproques	456	611	812	762	2 641
Diagnostics complémentaires	88	124	312	223	747

**Offre de services en réseau du 1% Logement
- CIL-PASS mobilité / CIL-PASS assistance -**

CIL-PASS mobilité**Accompagnement de la mobilité professionnelle des salariés***Bénéficiaires :*

- salariés des entreprises assujetties au versement du 1% Logement (10 salariés et plus) et salariés en cours d'embauche par une entreprise assujettie.

Modalités :

- proposition par le CIL/CCI aux entreprises de prendre en charge avec une société spécialisée l'ensemble des démarches liées au changement de logement, concrétisées par un accompagnement complet pour les salariés et leur famille.
- service payant.

Plates-formes de services :

- en appui logistique aux CIL/CCI, les 4 plates-formes de service agréées mettent notamment à disposition des spécialistes (social, juridique, financier, ...) afin que soit démultipliée une offre unifiée sur tout le territoire.

Ce service en réseau peut être enrichi de prestations optionnelles.

CIL-PASS assistance**L'assistance logement des salariés en difficulté dans leur parcours résidentiel***Bénéficiaires :*

- salariés des entreprises assujetties au 1% Logement (10 salariés et plus).

Modalités :

- proposition par le CIL/CCI aux salariés rencontrant des situations conjoncturelles difficiles ayant un lien avec le logement, d'un service d'accueil et de diagnostic préalable, puis de recherche de solutions visant à faciliter la résolution de leur problème.
- service gratuit, avec possibilité de bénéficier de certains produits du 1% Logement, et/ou d'orientation vers un partenaire spécialisé à même de traiter le problème.

Plates-formes de services :

- en appui logistique aux CIL/CCI, les 6 plates-formes de services agréées mettent notamment à disposition des spécialistes (social, juridique, financier, ...) afin que soit démultipliée une offre unifiée sur tout le territoire.
-

Où s'adresser :

Le salarié doit contacter son entreprise
ou le CIL/CCI auquel son entreprise verse sa participation.